



Municipalité de  
**Ham-Sud**

# GUIDE D'INFORMATION



## À CONSERVER



- ▶ **MATIÈRES ORGANIQUES**
- ▶ **MATIÈRES RECYCLABLES**
- ▶ **DÉCHETS**
- ▶ **COLLECTES SPÉCIALES**
- ▶ **POINTS DE DÉPÔT SPÉCIALISÉS**

**TOUS ENSEMBLE VERS  
UNE MEILLEURE  
GESTION DE  
NOS MATIERES  
RESIDUELLES!**



# TABLE DES MATIÈRES

Composition des matières résiduelles.....	4
Le principe des 3 RV-E.....	6
Calendrier des collectes.....	10

## MATIÈRES ORGANIQUES - BAC BRUN

Comment gérer le bac brun ?.....	12
Méthode d'utilisation des bacs.....	14
Utilisation de sacs.....	15
Matières acceptées ou refusées.....	16
Trucs et astuces.....	20
Compostage domestique, herbicyclage et feuille d'automne.....	22

## MATIÈRES RECYCLABLES - BAC VERT

Quelles matières se récupèrent dans le bac vert ?.....	26
Matières acceptées ou refusées.....	27
Les cinq erreurs les plus fréquentes dans le bac vert.....	30
Trucs pour la récupération.....	31
Campagne de réduction à la source.....	32

## DÉCHETS - BAC NOIR

Quels sont les véritables déchets ultimes du bac noir ?.....	34
Matières acceptées.....	35

## COLLECTES SPÉCIALES

Collecte des gros rebuts.....	38
-------------------------------	----

## POINTS DE DÉPÔT SPÉCIALISÉS

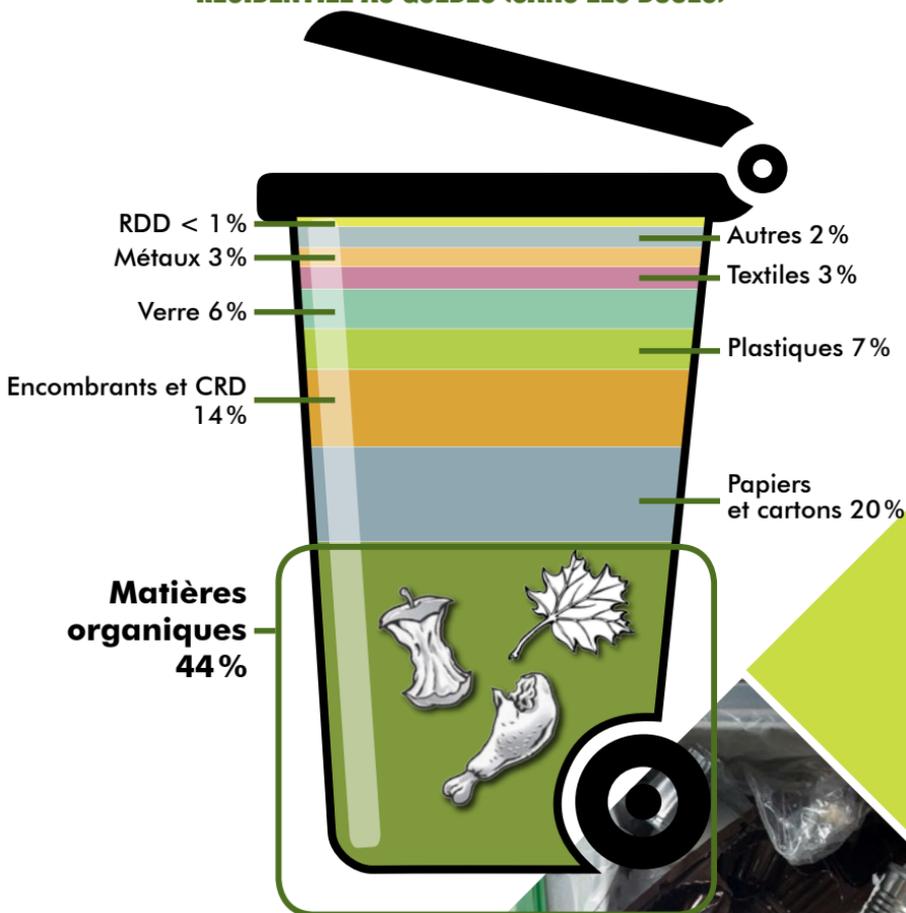
Bottin des récupérateurs.....	40
-------------------------------	----

# COMPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Saviez-vous que la population de la municipalité de Ham-Sud et de Saint-Camille a envoyé à l'enfouissement, en 2017, des moyennes respectives de 228 kg et de 364 kg de déchets par habitant? À titre indicatif, la totalité des municipalités de la MRC de Coaticook ont implanté la collecte des matières organiques en 2008, ce qui a permis de diminuer de 40 % l'élimination de matières résiduelles sur l'ensemble du territoire. Selon des caractérisations réalisées par Recyc-Québec, la composition générale des matières résiduelles d'une résidence québécoise, en excluant les boues générées dans les systèmes de traitement des eaux usées, sont réparties selon les pourcentages suivants :

- ▶ 44 % sont des matières organiques compostables qui peuvent être déviées du site d'enfouissement par l'utilisation de votre bac brun ou de votre composteur domestique ;
- ▶ 36 % sont des matières potentiellement recyclables, telles que les contenants et emballages constitués de papier, de carton, de plastique, de verre ou de métal, qui peuvent prendre le chemin du recyclage via votre bac vert ;
- ▶ 14 % sont des encombrants (gros rebuts) qui sont collectés lors des collectes bisannuelles offertes par la municipalité ou, encore mieux, acheminés à une ressourcerie, ou bien des résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) qui doivent être acheminés à un centre de tri de résidus de CRD pour maximiser la récupération des matériaux ;
- ▶ 3 % sont des textiles qui doivent être déposés dans des cloches de récupération pour assurer leur réutilisation ou même leur recyclage en de nouveaux matériaux ;
- ▶ 1 % sont des résidus domestiques dangereux (peintures, huiles, solvants, piles, etc.) qui doivent être acheminés à un point de dépôt spécialisé ;
- ▶ 2 % sont des matières autres qui constituent généralement le véritable déchet ultime dont l'envoi au bac noir est inévitable.

# COMPOSITION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DU SECTEUR RÉSIDENTIEL AU QUÉBEC (SANS LES BOUES)



Source : Recyc-Québec, 2008





**RÉDUCTION À LA SOURCE > RÉEMPLOI > RE**

## **LE PRINCIPE DES 3 RV-E**

Le « principe des 3 RV-E » représente les étapes à prioriser pour bien gérer nos matières résiduelles et réduire le gaspillage de nos ressources. On privilégie d'abord le mode de gestion qui a le moins d'impact, soit le premier « R » (Réduction à la source), ensuite le deuxième « R » (Réemploi), le troisième « R » (Recyclage), le « V » (Valorisation) et enfin, seulement lorsque c'est inévitable, le « E » (Élimination).



# CYCLAGE > VALORISATION > ÉLIMINATION

## 1. RÉDUCTION À LA SOURCE

Réduire permet de limiter la production de déchets à la source en limitant nos achats et notre consommation de biens. Le déchet qui a le moins d'impact est celui qu'on ne produit pas !

- ▶ Choisir des objets durables
- ▶ Diminuer l'achat de produits non essentiels
- ▶ Limiter l'achat de produits à usage unique (ex. : essuie-tout)
- ▶ Louer ou emprunter les outils ou équipements rarement utilisés
- ▶ Acheter des produits présentant le minimum d'emballage et favoriser le vrac
- ▶ Utiliser des sacs réutilisables pour faire l'épicerie ou le magasinage
- ▶ Afficher un autocollant « pas de circulaires » sur sa boîte postale

## 2. RÉEMPLOI

Réutiliser un produit un maximum de fois en le modifiant peu ou pas du tout permet de prolonger sa durée de vie.

- ▶ Acheminer à une ressourcerie ou y acheter vêtements et objets du quotidien
- ▶ Utiliser un pot comme vase à fleurs ou pour conserver d'autres aliments
- ▶ Utiliser du papier journal pour emballer un cadeau ou réutiliser un ancien sac-cadeau
- ▶ Utiliser le verso d'une feuille pour prendre des notes

## 3. RECYCLAGE

Recycler permet d'économiser les ressources naturelles et l'énergie que la production de nouveaux produits impliquerait.

- ▶ Le papier journal redevient du papier journal
- ▶ Une bouteille de plastique peut être transformée en une veste en fibre synthétique

## 4. VALORISATION

Valoriser consiste à effectuer la transformation énergétique ou chimique d'une matière résiduelle.

- ▶ Le compostage est un exemple de valorisation de la matière
- ▶ L'utilisation d'une palette de bois brisée pour chauffer sa maison est un exemple de valorisation énergétique

## 5. ÉLIMINATION

N'éliminer que les déchets ultimes qui ne peuvent pas trouver de seconde vie !



# CALENDRIER DES COLLECTES

## DÉCHETS – MATIÈRES ORGANIQUES – RÉCUPÉRATION

Un calendrier vous est remis chaque année afin d'identifier les journées des différentes collectes régulières et spéciales. Il est important de le conserver afin de vous y référer, car il vous informe sur les changements de fréquence des collectes au cours de l'année pour les déchets, les matières organiques et la récupération. Le calendrier est disponible en tout temps au bureau municipal de votre municipalité et sur le site internet de Ham-Sud [www.ham-sud.ca](http://www.ham-sud.ca) et de Saint-Camille [www.saint-camille.ca](http://www.saint-camille.ca)

Votre contribution au nouveau service de collecte des matières organiques est un incontournable afin que nous puissions améliorer la gestion des matières résiduelles produites sur notre territoire, tant du point de vue environnemental qu'économique.

Chaque tonne de matières organiques que le bac brun dévie de l'enfouissement permet une économie de 34 \$, alors que chaque tonne de matières recyclables récupérées (via le bac vert) représente une économie de 26 \$. Participer à ces deux collectes est donc significativement économique en plus du fait que cela donne une deuxième vie à des matières qui serviront à fabriquer de nouveaux produits utiles tels que du compost, du plastique, du papier, etc.



# MATIÈRES ORGANIQUES BAC BRUN

## COMMENT GÉRER LE BAC BRUN ?

### PROCÉDÉ DE COMPOSTAGE

Les matières organiques sont des résidus compostables qui, en présence d'oxygène, sont transformées en compost par des micro-organismes. Le compost est un terreau qui est utilisé pour enrichir le sol. Ce procédé naturel permet de recycler ces matières résiduelles et ainsi de leur donner une seconde vie.

### IMPACT DE L'ENFOUISSEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES

L'enfouissement des matières organiques pollue l'eau, l'air et le sol, entre autres par leur décomposition en absence d'oxygène : ce phénomène produit un biogaz contribuant à l'effet de serre et donc aux changements climatiques. En plus de constituer un volume significatif des déchets qui sont collectés et présentement enfouis, les matières organiques diminuent la durée de vie des sites d'enfouissement. Or, si l'on souhaite limiter la création de nouveaux sites ou l'agrandissement des sites actuels, nous avons avantage à assurer la pérennité de ces derniers.



## MÉTHODE D'UTILISATION DES BACS

### Bac de cuisine

Pour faciliter son utilisation :

- ▶ Déposez les matières organiques dans le bac de cuisine qui vous est remis par la municipalité ;
- ▶ Facilitez son nettoyage en plaçant un essuie-tout, une feuille de papier journal ou un sac en papier ou compostable dans le fond du bac ;
- ▶ Rincez-le chaque fois que vous le videz.

### Bac roulant brun

Disposition et manutention :

- ▶ Assurez-vous que votre bac n'est pas surchargé par un poids de matières organiques supérieur à ce que le camion peut soulever. Vous devez être en mesure de rouler votre bac vers le chemin à une seule personne. Dans le cas où des matières lourdes seraient déposées (ex. : bordures de pelouse avec de la terre), veuillez remplir le bac aux deux tiers seulement de sa capacité ;
- ▶ Orientez les roues vers la propriété ;
- ▶ Placez le bac en retrait de la voie publique, légèrement dans votre entrée ou aux abords du trottoir ;
- ▶ Conservez une distance d'au moins 50 cm (20 po) entre vos bacs ;
- ▶ Faites en sorte qu'aucun véhicule ou autre objet ne vienne nuire au soulèvement mécanique ;
- ▶ Placez votre bac la veille de la collecte, car il peut être collecté à tout moment au cours de la journée.

**Soyez vigilants, ces consignes d'utilisation sont données afin que vos bacs puissent être collectés et préservés en bon état et s'appliquent pour tous les bacs, qu'ils soient bruns, noirs ou verts.**

## UTILISATION DE SACS

Il est possible de gérer vos résidus de trois façons :

- ▶ Sans sac ;
- ▶ Avec des sacs en papier ou du papier journal (vous pouvez réutiliser les sacs en papier d'épicerie, de sucre, de farine ou de pommes de terre) ;
- ▶ Avec des sacs portant la mention « compostable ».



### MESSAGE IMPORTANT INTERDICTION D'UTILISATION DE SACS EN PLASTIQUE

**Aucun sac en plastique n'est accepté**, pas même les sacs biodégradables ou oxobiodégradables qui sont trop longs à dégrader par le procédé de compostage qui ne dure que six mois. On ne doit donc retrouver aucun sac en plastique dans le bac brun.

# MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES DANS LE BAC BRUN

## MESSAGE IMPORTANT – TRI À LA MAISON

**Veillez porter une attention particulière au tri des matières résiduelles qui ne doivent pas se retrouver dans votre bac brun pour la collecte des matières organiques, car ces dernières sont vidées directement, sans tri, sur les andains de compostage. La qualité du compost produit dépend donc directement de votre collaboration, car les indésirables qui y sont jetés viennent l'altérer. Le verre est d'ailleurs l'ennemi numéro 1 du compostage.**

# RÉSIDUS ALIMENTAIRES

## MATIÈRES ACCEPTÉES



- ▶ Fruits et légumes (crus ou cuits, entiers, pelures, cœurs, épis de maïs, etc.)
- ▶ Restes de table et de préparation
- ▶ Coquilles d'œufs, de noix et écales d'arachides
- ▶ Pains, céréales, farine, riz, pâtes alimentaires, pâtisseries, etc.
- ▶ Viandes, volailles, poissons et fruits de mer cuits ou frais avec les os et les coquilles
- ▶ Matières grasses
- ▶ Produits laitiers
- ▶ Café et filtres, sachets de thé, tisane et infusion
- ▶ Friandises, sucre, bonbons et confiseries sans leur emballage
- ▶ Aliments périmés sans leur emballage



# RÉSIDUS VERTS

## MATIÈRES ACCEPTÉES

- ▶ Plantes intérieures et extérieures, fleurs et mauvaises herbes
- ▶ Matières de jardinage (résidus, terre, foin et chaume)
- ▶ Feuilles mortes et aiguilles de conifères
- ▶ Petites branches (diamètre maximal de 1 cm et longueur maximale de 60 cm)
- ▶ Copeaux de bois (non traité et non peint)



## MATIÈRES REFUSÉES

- ▶ Branches d'un diamètre supérieur à 1 cm et d'une longueur supérieure à 60 cm
- ▶ Bûches
- ▶ Plantes exotiques envahissantes (berce du Caucase, renouée japonaise, phragmite, salicaire pourpre, etc.)



# RÉSIDUS ORGANIQUES AUTRES

## MATIÈRES ACCEPTÉES



- ▶ Papiers et cartons non cirés souillés par des matières alimentaires (sacs en papier, papier journal, serviettes de table, essuie-tout, napperons, nappes en papier, papier à muffins, boîtes de pizza, boîtes d'œufs et assiettes de carton)\*
- ▶ Litières et excréments d'animaux domestiques
- ▶ Poils, cheveux et plumes
- ▶ Mouchoirs de papier
- ▶ Sacs en plastique compostables
- ▶ Cendres refroidies depuis quatre semaines
- ▶ Tabac et papier à cigarette, cigarettes sans filtre

\* Les papiers et cartons qui ne sont pas souillés sont déposés en priorité dans le bac vert (récupération).

## MATIÈRES REFUSÉES

- ▶ Médicaments périmés
- ▶ Poussières d'aspirateur, charpies de sècheuse et feuilles d'assouplissant
- ▶ Textiles (même les vêtements avec fibres organiques)
- ▶ Produits d'hygiène corporelle (couches ordinaires et biodégradables, serviettes pour bébé, tampons, serviettes hygiéniques, cotons-tiges, ouates, tampons démaquillants, etc.)
- ▶ Boîtes de carton ciré (repas congelé, crème glacée, etc.)
- ▶ Tous les sacs en plastique ordinaires et oxobiodégradables (sauf les sacs en plastique compostables)
- ▶ Mégots de cigarette, briquettes de BBQ et créosote
- ▶ Bouchons de liège
- ▶ Animaux morts
- ▶ Roches, pierres et gravier

# TRUCS ET ASTUCES

## Actions

Nettoyez au besoin votre bac avec de l'eau et un détergent doux et biodégradable ou une solution d'eau et de vinaigre blanc

Faites des papillotes : Enveloppez les viandes et les restes de table dans un sac en papier ou du papier journal (privilégiez le papier, car il respire mieux que les sacs compostables)

Placez les résidus odorants (viandes) au frigo ou au congélateur et mettez-les dans le bac brun avant la collecte seulement

Évitez de placer votre bac au soleil durant la saison chaude

Saupoudrez un peu de chaux ou de bicarbonate de soude dans votre bac

Évitez de mettre des liquides comme de la soupe, du lait ou du jus

Déposez une feuille de papier journal ou des matières sèches, telles que feuilles mortes ou bran de scie, chaque fois que vous videz votre bac de cuisine dans le bac brun

Laissez le gazon coupé au sol, car humide il est source d'odeurs dans un bac roulant... d'autant plus qu'il permet d'enrichir votre gazon en agissant comme excellent engrais naturel

Pour éviter que les matières organiques gèlent et demeurent emprisonnées dans le bac en hiver, déposez du papier journal ou du carton au fond du bac

Appliquez un peu d'onguent contre la toux (« Vicks Vapor Rub ») autour des trous d'aération

Si vous trouvez des petits vers blancs dans vos bacs, cela signifie qu'une mouche a réussi à pondre des œufs sur des restes de viande. Vous pouvez les éliminer en les aspergeant de sel ou de vinaigre

À noter que dans tous les bacs roulants, que ce soit le bac brun pour le compost ou le bac noir pour les déchets, des petits vers blancs peuvent se développer, tout particulièrement par temps chaud. Vous éviterez ce désagrément en suivant les recommandations suivantes!

Réduire les odeurs	Réduire la présence de mouches et de vers blancs	Conserver le bac brun propre	Éloigner les animaux	Éviter le gel hivernal
✓	✓	✓	✓	
✓	✓	✓	✓	✓
✓	✓	✓	✓	
✓	✓			
✓	✓			
✓				
✓	✓			
✓				
		✓		✓
			✓	
	✓			

## COMPOSTAGE DOMESTIQUE – RÉDUCTION À LA SOURCE

Les résidents sont toujours invités à procéder au compostage domestique à même leur terrain. Cette action constitue une réduction à la source du volume de matières collectées et traitées par les services municipaux et vous assure un apport en compost pour vos aménagements.

Toutefois, certaines matières organiques ne peuvent être compostées dans votre composteur domestique, par exemple les matières animales, les produits laitiers, les matières grasses, les litières d'animaux, les mauvaises herbes montées en graines, les plantes malades, etc. Votre bac brun devient alors la solution pour détourner ces résidus du site d'enfouissement.

## L'HERBICYCLAGE : GAZON COUPÉ AU SOL = ENGRAIS NATUREL

### **Laissez votre gazon coupé au sol!**

Celui-ci a un effet bénéfique sur la santé de votre sol, car il est riche en azote et agit donc comme engrais naturel... tout à fait gratuitement. Le gazon tondu se décompose rapidement et disparaît en un ou deux jours; la durée du processus dépendra évidemment de la longueur du gazon coupé.

En plus de diminuer le temps d'entretien de la pelouse, l'herbicyclage nécessite moins d'arrosage puisque les résidus de tonte contiennent 80 % d'eau. L'herbicyclage augmente donc la résistance de la pelouse à la sécheresse et aux maladies, tel que les maladies foliaires.

Le poids du gazon est très significatif dans un bac, ce qui augmente le coût des collectes et du traitement des matières organiques envoyées au compostage.

Si sa mise au bac brun ne peut être évitée, il est recommandé de laisser sécher le gazon coupé de façon à réduire son poids, son volume et son odeur.





## FEUILLE D'AUTOMNE = ENGRAIS NATUREL

Dans la même ligne de pensée que le gazon coupé, les feuilles mortes représentent également un engrais naturel pour votre sol !

Le fait de laisser vos feuilles mortes au sol permet de fournir un apport important de matières organiques indispensables à la bonne santé de votre sol. Une feuille morte entière prend en moyenne trois semaines à se décomposer. Afin d'accélérer le processus, il est recommandé de passer la tondeuse dans le but de les déchiqueter, ce qui a pour effet de réduire de moitié le temps de décomposition.

Il est également possible d'utiliser vos feuilles mortes pour protéger vos végétaux contre l'hiver. Pour ce faire, il suffit de ramasser les feuilles tombées au sol avant qu'elles ne pourrissent pour ensuite les disposer autour des plantes, sans les compresser, afin de permettre une circulation de l'air. L'ajout d'un filet de nylon fixé au sol à l'aide de piquets peut également être à prévoir dans les endroits venteux afin d'éviter que les feuilles ne s'envolent.

# MATIÈRES RECYCLABLES BAC VERT

## QUELLES MATIÈRES SE RÉCUPÈRENT DANS LE BAC VERT ?

Avant de déposer une matière dans votre bac de récupération, posez-vous la question : « Est-ce bien un emballage, un contenant, un imprimé ou un journal, car ces catégories représentent une importante proportion des matières destinées au bac vert ? » Vous aurez ainsi une grande partie de la réponse !

Bien trier les matières recyclables permet de diminuer le taux de contamination au centre de tri et maximise le taux de récupération des matières, les détournant ainsi réellement du site d'enfouissement.

# MATIÈRES ACCEPTÉES OU REFUSÉES DANS LE BAC VERT

Liste adaptée pour le centre de tri de Récup-Estrie à Sherbrooke, où la municipalité de Ham-Sud et de Saint-Camille envoient ces matières.

## PAPIERS ET CARTONS



- ▶ Feuilles de papier
- ▶ Papiers déchiquetés (doivent être ensachés dans un sac transparent noué)
- ▶ Papiers de soie
- ▶ Papiers d'emballage non métalliques
- ▶ Journaux, circulaires et revues
- ▶ Enveloppes (pas nécessaire d'enlever l'étiquette et la fenêtre)
- ▶ Sacs en papier
- ▶ Livres et annuaires téléphoniques
- ▶ Cartons ondulés et plats
- ▶ Rouleaux, boîtes d'œufs
- ▶ Boîtes d'aliments congelés non cirées
- ▶ Contenants de crème, de lait et de jus
- ▶ Contenants de jus aseptiques (« Tetra Pak »)

**Les papiers et cartons non cirés souillés par des matières alimentaires sont compostables et doivent être mis dans le bac brun.**



# PLASTIQUES

## PLASTIQUES SOUPLES



- ▶ Pellicules d'emballage (de fromage, de paquet de rouleaux de papier de toilette, etc.)
- ▶ Pellicules extensibles de type «Saran Wrap»
- ▶ Sacs (d'épicerie, de lait, de pain, etc.)
- ▶ Emballages de protection à bulles

### Attention :

Rassemblez tous les plastiques souples dans un sac en plastique et nouez-le. Les sacs biodégradables et oxobiodégradables (mention EPI) ne se récupèrent pas.

## PLASTIQUES RIGIDES

- ▶ Contenants et bouteilles (pour les aliments, les cosmétiques, l'entretien ménager, etc.) portant le symbole  , numéroté à l'intérieur de 1 à 7 (sauf le numéro 6 qui n'est pas accepté)
- ▶ Couvercles et bouchons (vissés sur les contenants)



## MÉTAUX

- ▶ Boîtes de conserve avec couvercle inséré à l'intérieur (les étiquettes peuvent demeurer sur les boîtes)
- ▶ Bouteilles et cannettes d'aluminium
- ▶ Contenants, assiettes et papier d'aluminium
- ▶ Bouchons et couvercles



## VERRE

- ▶ Contenants, bouteilles et pots de toutes les couleurs avec ou sans étiquette (sans leur couvercle)



## MATIÈRES REFUSÉES

Consultez les sections concernant le bac noir (déchets) et les points de dépôt spécialisés, qui vous indiqueront quelles sont les matières non recyclables qui vont à l'élimination ou dans des sites spécialisés.



# LES CINQ ERREURS LES PLUS FRÉQUENTES DANS LE BAC VERT

Ce n'est pas parce qu'un article est composé de matières recyclables qu'il peut nécessairement être déposé dans le bac de récupération. À titre d'exemple, les cinq objets suivants sont interdits dans le bac vert :

- ▶ Vêtements
- ▶ Boyaux d'arrosage
- ▶ Chaises de jardin en PVC
- ▶ Jouets
- ▶ Fils de rallonge



Certains de ces objets se récupèrent... mais pas dans le bac vert ! Tournez-vous plutôt vers les points de dépôt spécialisés.



# TRUCS POUR LA RÉCUPÉRATION

- ▶ Retirez les pellicules plastiques recouvrant les catalogues, les revues et les « Publisacs » avant de les déposer dans le bac de récupération.
- ▶ Retirez les coupons de caisse des sacs en plastique.
- ▶ Les sacs et pellicules en plastique souple doivent être rassemblés dans un même sac fermé d'un nœud pour empêcher la contamination avec d'autres matières et maximiser le tri au centre par les travailleurs.
- ▶ Défaites les boîtes de carton pour éviter de remplir inutilement votre bac et évitez de laisser des matières à l'intérieur de celles-ci.
- ▶ Rincez légèrement les contenants et les sacs recyclables avec de l'eau afin de préserver la santé des travailleurs et d'éviter la contamination des produits recyclables.

## SAVEZ-VOUS CE QUE DEVIENNENT LES MATIÈRES QUE NOUS RÉCUPÉRONS ?

Voici quelques exemples :

### **Papier**

Feuilles de papier  
Papier hygiénique et  
essuie-tout

### **Papier journal**

Boîtes d'œufs  
Litière pour animaux  
Annuaire téléphoniques

### **Carton**

Boîtes de carton ondulé  
Papier brun  
Revêtement de toiture

### **Métal**

Cannettes et boîtes de conserve  
Outils, clous et pièces d'automobile

### **Verre**

Bouteilles et pots  
Matériaux isolants en fibre  
de verre  
Composantes pour asphalte  
et béton  
Dalles de patio

### **Plastique**

Vêtements en fibre synthétique  
Bacs à fleurs  
Bancs de parc

# CAMPAGNE DE RÉDUCTION À LA SOURCE

**Combien de personnes reçoivent des publicités, circulaires et annuaires non désirés qui vont directement à la récupération ?**

Par l'application du « principe des 3 RV-E », le premier « R » de la réduction est le plus efficace quant aux ressources. Réduire l'utilisation de papier permet d'économiser de l'argent, de l'énergie et des ressources forestières.

**Économisez le papier et ne recevez plus de circulaires, publicités, ni d'annuaire Pages jaunes par ces gestes simples !**

## **PUBLISAC**

Si vous ne consultez jamais vos circulaires et qu'ils se retrouvent aussitôt dans votre bac de récupération, pourquoi ne pas vous désabonner ? Pour ce faire, il suffit de téléphoner à Publisac au 1-888-999-2272 afin de retirer votre adresse de la liste de distribution. Un autocollant vous sera transmis sans frais afin de l'afficher à la vue du camelot. Et si vous continuez toujours à recevoir le Publisac, vous devez les recontacter pour les en aviser.

À noter qu'en tout temps, les circulaires qui vous sont actuellement distribuées peuvent être consultées en version électronique sur le site [www.publisac.ca](http://www.publisac.ca)

## CASIER ET BOÎTE POSTALE / POSTE CANADA

Sur demande, votre adresse peut être retirée de la liste de distribution afin de ne pas recevoir les publicités non adressées remises dans votre casier ou boîte postale. Veuillez-vous adresser à votre bureau de poste pour effectuer votre demande. Ce service est offert sans frais et vous allez tout de même continuer à recevoir les avis transmis par vos municipalités via votre courrier.

## ANNUAIRE PAGES JAUNES

Si vous ne désirez plus recevoir l'annuaire des Pages Jaunes, vous pouvez vous désabonner en ligne (<https://delivery.yip.ca/optouts/address>). En effet, plus besoin de l'avoir chez vous en format papier si vous possédez une connexion Internet, puisqu'il est possible de consulter les Pages Jaunes en lignes. Les Pages Jaunes sont également disponibles sur tous les téléphones intelligents.



# DÉCHETS BAC NOIR

## QUELS SONT LES VÉRITABLES DÉCHETS ULTIMES DU BAC NOIR ?

Ces déchets ne représentent en moyenne que 2 % de toutes les matières résiduelles produites dans notre maison lorsqu'une gestion efficace à trois voies est effectuée !

En général, un déchet est un résidu solide et non dangereux qui n'est pas accepté dans le bac de récupération ou de compostage et qui ne peut être acheminé à un point de dépôt spécialisé.

## MATIÈRES ACCEPTÉES

### PAPIERS ET CARTONS NON RECYCLABLES

- ▶ Papiers et cartons cirés
- ▶ Produits d'hygiène personnelle (ex. : cotons-tiges)
- ▶ Album de photos, cartables et autocollants plastifiés
- ▶ Papiers peints
- ▶ Sacs d'aspirateur pleins

### PLASTIQUES NON RECYCLABLES

- ▶ Plastiques sans le signe  et numéroté # 6
- ▶ Emballages de viande et de fromage contaminés de gras
- ▶ Sacs oxobiodégradables (portant la mention EPI)
- ▶ Sacs de céréales, de craquelins ou de croustilles
- ▶ Cordes de nylon (ex. : pour les ballots de paille)
- ▶ Matelas pour lit d'eau
- ▶ Choux (boucles de cadeaux)
- ▶ Articles de piscine
- ▶ Brosses et peignes



## VERRE NON RECYCLABLE

- ▶ Vitres, miroirs et verres de lunettes
- ▶ Ampoules électriques incandescentes et DEL
- ▶ Vaisselle et « Pyrex » cassés

## DIVERS

- ▶ Couches et serviettes hygiéniques
- ▶ Emballages de barres tendres ou de barres de chocolat
- ▶ Sacs intérieurs de vinier
- ▶ Longs boyaux, cordages ou fils
- ▶ Mobiliers d'intérieur ou de jardin
- ▶ Jouets brisés
- ▶ Caoutchouc
- ▶ Stylos et crayons
- ▶ Cassettes vidéo et audio, disques et CD/DVD
- ▶ Cadres et stores





# COLLECTES SPÉCIALES

## GROS REBUTS

Chaque année, le calendrier des collectes des municipalités de Ham-Sud et Saint-Camille identifie les deux moments (printemps et automne) où seront collectés les gros rebuts. Toutefois, avant de déposer vos matières dans la collecte, pensez à donner au suivant.

## MATIÈRES ACCEPTÉES

- ▶ Cuisinière, laveuse, sècheuse et lave-vaisselle
- ▶ Matelas et sommiers
- ▶ Meubles
- ▶ Tapis et couvre-planchers (roulés)
- ▶ Meubles et accessoires de jardin
- ▶ Tondeuses, souffleurs, coupe-bordures (sans moteur)
- ▶ Bains, lavabos, éviers, toilettes
- ▶ Portes et fenêtres

## MATIÈRES REFUSÉES

- ▶ Réfrigérateurs et congélateurs (Ils contiennent des gaz nuisibles et doivent être vidangés par des professionnels)
- ▶ Branches
- ▶ Matières recyclables dans la collecte régulière (ex : boîtes de carton)
- ▶ Matériel informatique et électronique (Ces matières doivent être acheminées dans un point de dépôt spécialisé)
- ▶ Pneus (Ces matières doivent être acheminées dans un point de dépôt spécialisé)
- ▶ Résidus de construction, de rénovation et de démolition (CRD) (Ce type de résidus doit être acheminé à un point de dépôt spécialisé ou à un centre de tri de résidus de CRD)



# POINTS DE DÉPÔT SPÉCIAL

## BOTTIN DES RÉCUPÉRATEURS RESSOURCERIE

Nom	Adresse
<b>Asbestos</b>	
Comptoir familial de l'Or Blanc	312, boulevard Morin
Friperie des Sources	263, 1 <sup>e</sup> avenue
Ressourcerie de la croisée	266, 1 <sup>e</sup> avenue
Meubles usagés	214, 1 <sup>e</sup> avenue
<b>Danville</b>	
Dépôt Recyclo Bazar	Entrepôt Danville
Friperie Corde-à-linge	137, rue Daniel-Johnson
Friperie Uni-vert	2079, route 116
<b>St-Georges-de-Windsor</b>	
Presbytère	493, rue Principale
<b>Wotton</b>	
La Friperie (Pierrette Poirier)	772, rue St-Jean

## RÉCUPÉRATION DES TEXTILES

Les vêtements et textiles sont des matières récupérables :

- ▶ Vêtements pour une autre personne
- ▶ Guenilles pour un garagiste
- ▶ Nouveaux produits tels que panneaux isolants pour les voitures après acheminement à un centre d'effilochage

Téléphone	Matières acceptées
819-879-6275	Vêtements, accessoires, jouets, livres, décorations et vaisselle
819-943-6515	Vêtements, accessoires et jouets
819-879-4885	Vêtements, accessoires, jouets, livres, décorations, vaisselle et meubles
819-839-3638 ou 819-347-7377	Meubles
819-238-0562	Meubles, électroménagers, vaisselle, décorations, jouets, etc.
819-839-3254	Vêtements, accessoires, jouets, livres et vaisselle
819-740-7764 ou 819-740-8799	Vêtements, accessoires, jouets, livres et meubles
819-828-3002	Vêtements, accessoires, jouets, livres, vaisselle, meubles
819-828-3309	Vêtements, accessoires, jouets, livres, décorations et vaisselle

Tous les textiles doivent être déposés dans les cloches de récupération des ressourceries ou acheminés à un écocentre.  
**Le bac à déchets, ce n'est pas leur place.**



## CENTRE DE TRI - CONSTRUCTION-RÉNOVATION-DÉMOLITION (CRD)

Nom	Adresse
Bury	
Valoris (Régie intermunicipale)	107, chemin Maine central
Stoke	
Gestion Michel Couture	286, chemin Côté
Warwick	
La Sablière de Warwick	5, rang des Moreau

## POINTS DE DÉPÔT - CONSTRUCTION-RÉNOVATION-DÉMOLITION (CRD)

Nom	Adresse
Asbestos	
Écocentre d'Asbestos (Ville d'Asbestos)	404, rue du Roi
Danville	
Aire de dépôt CRD (Transport Yergeau)	934, route 255
Wotton	
Aire de dépôt CRD (Garage municipal)	533, rue du Parc Industriel

## RÉCUPÉRATEURS - MÉTAUX

Nom	Adresse
Asbestos	
Écocentre d'Asbestos (Ville d'Asbestos)	404, rue du Roi
Danville	
Enviro-Métal	2039, route 116
Maurice Bédard	18, rue Lafrance

## RÉCUPÉRATEURS - DIVERS

Nom	Adresse
Asbestos	
Électroménagers J-M Chaperon	325, rue du Roi
Danville	
Centre cyclisme	39, rue Dépôt
Palco	121, route 116 Ouest

Téléphone	Matières acceptées
819-560-8403	Débris CRD
819-569-7551	Débris CRD
819-358-7400	Débris CRD

Téléphone	Matières acceptées
819-879-0010	Débris CRD (brique, ciment, asphalte, bois, etc.) (accepte aussi les feuilles, herbes, branches)
819-879-4492	Débris CRD
819-828-2112	Débris CRD

Téléphone	Matières acceptées
819-879-0010	Métaux ferreux et non-ferreux
819-839-2108	Métaux ferreux et non-ferreux
819-839-2564	Métaux ferreux et non-ferreux

Téléphone	Matières acceptées
819-879-7759	Électroménagers et climatiseurs (fonctionnel ou non)
819-839-2911	Vélos usagés
819-363-9100	Palettes de bois

## POINTS DE DÉPÔTS - RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX

Nom	Adresse
<b>Asbestos</b>	
CFER d'Asbestos	430, 5e avenue
Écocentre d'Asbestos (Ville d'Asbestos)	404, rue du Roi
Famili-Prix	431, 1e avenue
Jean-Coutu	525, 1e avenue
Ville d'Asbestos	345, boulevard St-Luc
<b>Danville</b>	
Batteries Expert (Services mécaniques RSC)	1436, route 116
Centre de l'auto A. Leroux et fils	78, route 116
Famili-Prix	5, rue Grove
Garage Beaulieu Services	287, boulevard Coakley
Garage Pierre Lambert	1413, route 116
NAPA - Pièces d'auto Allison	247, rue Water
Point S - Pneus et mécanique Vachon	906, route 255
Quincaillerie du carré (Couture- Timber Mart)	17, rue Grove
Rona Paradis & frères	12, chemin des Trois-Lacs



Téléphone	Matières acceptées
819-879-5413	Produits électroniques, informatiques et communications
819-879-0010	Peintures, solvants, huiles, filtreurs, essence, antigels, produits pour piscine, piles, batteries, lampes au mercure (fluocompact, fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications, bonbonne de propane, pneus
819-879-4022	Médicaments et seringues
819-879-6969	Médicaments et seringues
819-879-7171	Piles et cartouche d'encre
819-839-2444	Batteries, piles, huiles, filtreurs et antigels
819-839-2065	Huiles, filtreurs, antigels et pneus
819-839-2779	Médicaments et seringues
819-879-5343	Batteries, huiles, filtreurs, antigels et pneus
819-839-3343	Huiles, filtreurs, antigels et pneus
819-839-2716	Batteries, huiles et filtreurs
819-839-2633	Batteries, huiles, filtreurs, antigels et pneus
819-839-3777	Peintures, teintures, vernis, laques, aérosols, huiles, filtreurs, antigels, tous les liquides inflammables (ex. lubrifiants, solvants, colles, enduits, etc.), piles, lampes au mercure (fluocompact et fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications
819-879-4024	Peintures, teintures, vernis, laques, aérosols, piles, lampes au mercure (fluocompact et fluorescent)

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX,  
VÊTEMENTS, PILES, AMPOULES  
FLUOCOMPACTES... OÙ LES APPORTER ?**

## POINTS DE DÉPÔTS - RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (SUITE)

Nom	Adresse
<b>Ham-Sud</b>	
Municipalité de Ham-Sud (Bureau)	9, chemin Gosford Sud
Municipalité de Ham-Sud (Garage)	22, chemin Gosford Sud
<b>St-Adrien</b>	
Garage Leroux	1574, rue Principale
Municipalité de St-Adrien	1589, rue Principale
<b>St-Camille</b>	
Municipalité de St-Camille	85, rue Desrivières
<b>St-Georges-de-Windsor</b>	
Garage Léandre Corriveau	383, chemin Brouillard
Garage Saurette	61, route 249
Municipalité de St-Georges-de-Windsor	527, rue Principale
<b>Wotton</b>	
Municipalité de Wotton	"533 , rue du Parc Industriel sauf 396, Mgr L'Heureux pour les piles et les cartouches d'encre"
Protection Incendie Sécurmax Vaillancourt	667, rue St-Jean



Téléphone	Matières acceptées
819-877-3258	Piles, lampe au mercure (fluocompact)
819-877-3258	Peintures, solvants, teintures, protecteurs, huiles usées, antigels, produits électroniques, informatiques et communications
819-828-2311	Batteries d'auto, huiles usées, pneus
819-828-2872	Peintures, solvants, huiles usées, antigels, piles, batteries, lampe au mercure (fluocompact et fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications, cartouches d'encre
819-828-3222	Peintures, solvants, huiles usées, antigels, piles, batteries, lampe au mercure (fluocompact et fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications, cartouche d'encre
819-828-2155	Batteries d'auto, huiles usées, pneus
819-828-2479	Pneus
819-828-2716	Peintures, solvants, huiles usées, antigels, piles, batteries, lampe au mercure (fluocompact et fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications, bouchons de liège, attache à pain et goupils de cannette en aluminium
819-828-2112	Peintures, solvants, huiles usées, antigels, piles, batteries, lampe au mercure (fluocompact et fluorescent), produits électroniques, informatiques et communications, cartouche d'encre
819-828-0527 ou 819-640-0324	Extincteur hors service, désuet, décharger, dysfonctionnel ou fonctionnel

**RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX,  
VÊTEMENTS, PILES, AMPOULES  
FLUOCOMPACTES... OÙ LES APPORTER ?**



Publication : avril 2019



Municipalité de

**Ham-Sud**

**MUNICIPALITÉ DE HAM-SUD**

9, Chemin Gosford Sud

Ham-Sud (Québec) J0B 3J0

Téléphone : 819 877-3258

[www.ham-sud.ca](http://www.ham-sud.ca) | [info@ham-sud.ca](mailto:info@ham-sud.ca)



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-CAMILLE**

85, rue Desrivières

Saint-Camille (Québec) J0A 1G0

Téléphone : 819 828-3222

[www.saint-camille.ca](http://www.saint-camille.ca) | [info@saint-camille.ca](mailto:info@saint-camille.ca)

